

## Aux parents de nos élèves,

La «Loi pour l'école de la confiance» doit être discutée au Sénat, après avoir été votée à l'Assemblée nationale. Cette Loi contient de nombreux articles très inquiétants, comme l'article 6 :

Cet article 6 transformerait complètement les écoles, en les rattachant aux collèges. C'est le principal du collège qui déciderait de l'organisation de l'école, avec un adjoint qui s'occuperait de toutes les écoles du secteur : **terminé, le directeur ou la directrice présent-e tous les jours à la porte de l'école ! Terminé, la liberté pour l'équipe des enseignants de s'organiser pour la vie de l'école au plus près des besoins des élèves...** Nous ne pouvons pas accepter cette nouvelle organisation, chaque école maternelle ou élémentaire doit garder son autonomie et sa spécificité !

Il y a aussi d'autres articles qui posent de graves problèmes :

- Le projet de Loi fait disparaître du Code de l'Education l'obligation pour l'Etat d'accueillir les enfants «au plus près de leur domicile»,
- Les villes vont avoir l'obligation de financer les maternelles privées (ATSEM, matériel...), au détriment des maternelles publiques car les budgets sont souvent très limités,
- La Loi prévoit que des missions d'enseignement puissent être confiées à des étudiants en stage...

Et enfin, le gouvernement prévoit toujours de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires, dont de très nombreux postes d'enseignant !

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons de vous mobiliser avec nous ! Nous vous invitons à :

**la grande manifestation pour l'Ecole, qui aura lieu**

**samedi 30 mars à Paris**

**Rendez-vous à 14 h place du Panthéon**

Parents d'élèves, enseignant-es, tou-ttes ensemble pour une école publique qui permette la réussite de tous les enfants sur tout le territoire !

L'équipe enseignante

## Aux parents de nos élèves,

La «Loi pour l'école de la confiance» doit être discutée au Sénat, après avoir été votée à l'Assemblée nationale. Cette Loi contient de nombreux articles très inquiétants, comme l'article 6 :

Cet article 6 transformerait complètement les écoles, en les rattachant aux collèges. C'est le principal du collège qui déciderait de l'organisation de l'école, avec un adjoint qui s'occuperait de toutes les écoles du secteur : **terminé, le directeur ou la directrice présent-e tous les jours à la porte de l'école ! Terminé, la liberté pour l'équipe des enseignants de s'organiser pour la vie de l'école au plus près des besoins des élèves...** Nous ne pouvons pas accepter cette nouvelle organisation, chaque école maternelle ou élémentaire doit garder son autonomie et sa spécificité !

Il y a aussi d'autres articles qui posent de graves problèmes :

- Le projet de Loi fait disparaître du Code de l'Education l'obligation pour l'Etat d'accueillir les enfants «au plus près de leur domicile»,
- Les villes vont avoir l'obligation de financer les maternelles privées (ATSEM, matériel...), au détriment des maternelles publiques car les budgets sont souvent très limités,
- La Loi prévoit que des missions d'enseignement puissent être confiées à des étudiants en stage...

Et enfin, le gouvernement prévoit toujours de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires, dont de très nombreux postes d'enseignant !

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons de vous mobiliser avec nous ! Nous vous invitons à :

**la grande manifestation pour l'Ecole, qui aura lieu**

**samedi 30 mars à Paris**

**Rendez-vous à 14 h place du Panthéon**

Parents d'élèves, enseignant-es, tou-ttes ensemble pour une école publique qui permette la réussite de tous les enfants sur tout le territoire !

L'équipe enseignante